



Fédération des Chorales de Franche-Comté

Assemblée générale annuelle

Convocation

L'assemblée générale annuelle de notre fédération se tiendra le :

Samedi 9 mars 2024 de 9H30 à 11h30

MJC de Palente
24, rue des Roses
25000 Besançon
(cafétéria)

Ordre du jour :

Rapport moral - Rapport d'activité - Rapport financier
Renouvellement du Conseil d'Administration
Présentation des projets
Questions diverses.

Venez nombreux à l'assemblée générale ou faites-vous représenter par un de vos choristes. D'année en année, il y a moins de monde. Pour nous, ce serait tellement plus agréable si nous pouvions échanger de vive voix.

Si vous n'avez pas encore pris le temps de renouveler votre adhésion pour l'année 2024, merci d'y songer avant l'A.G.

Les questions diverses devront être communiquées **avant le 3 mars** au secrétariat :

Véronique Mettey - 2, rue Jeanne d'Arc 25400 Audincourt - fcfc.mettey@orange.fr

Les candidats au Conseil d'Administration voudront bien se faire connaître dans les mêmes délais, toujours auprès de la même personne.

Chaque chorale adhérente à jour de cotisation dispose d'une voix pour chacun des votes. Les pouvoirs peuvent être envoyés au secrétariat ou remis sur place.

Pour le C.A., la Présidente,

Suzy Antoine

PJ : un bulletin d'adhésion
un pouvoir